

FONDS EUROPEENS

FEADER : ouverture des dispositifs « Investissements agro-alimentaires » et « Modernisation des jeunes agriculteurs »

Matinik, 23 septanm 2026

La Collectivité Territoriale de Martinique informe les porteurs de projets que le dépôt des demandes sur la plateforme [EURO-PAC](#) est ouvert pour les deux dispositifs suivants :

- **MAR-73.03-A – Investissements agro-alimentaires**

Ce dispositif vise à soutenir les activités de **transformation, de stockage, de conditionnement et de commercialisation** de produits agricoles ou transformés, majoritairement d'origine locale.

Il a notamment pour objectif de renforcer la compétitivité des entreprises, de valoriser les productions martiniquaises et de favoriser la création ou le maintien d'emplois sur le territoire.

- **MAR-73.17-A – Modernisation en vue de l'autonomie alimentaire des jeunes agriculteurs**

Ce dispositif accompagne les projets d'investissement portés par de **jeunes agriculteurs**, afin de **moderniser les exploitations, améliorer leur durabilité et leur performance, et contribuer au renforcement de l'autonomie alimentaire** de la Martinique.

Les porteurs de projets ayant déjà effectué un dépôt provisoire sont invités à procéder à l'enregistrement définitif de leur demande en ligne via la plateforme : <https://europac.europe-martinique.com>.

Les demandes provisoires ne peuvent désormais plus être déposées sous format papier.

Les documents de présentation des dispositifs et les formulaires sont à télécharger sur le site <https://www.europe-martinique.com/feader-23-27/>

Les porteurs de projets rencontrant des difficultés lors du dépôt de leur dossier dématérialisé peuvent contacter les services aux adresses suivantes :

assistance-utilisateur@collectivitedemartinique.mq

guichetDGPFE@collectivitedemartinique.mq

CTM – Direction de la Gestion Partagée des Fonds Européens

Centre Delgrès – Morne Dillon - Route de Dorothy

4^e étage – Fort-de-France

97200 Fort de France

Téléphone : 0596 518 578 – taper 7